Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1998)

Heft: 112

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les faits marquants

Confédération

Votations du 29 novembre : le scrutin portera sur la réalisation et le financement des NLFA et autres grands projets ferroviaires, *Rail 2000*, les mesures antibruit et le raccordement au TGV. Les citoyens devront également se prononcer sur l'initiative Droleg "Pour une politique raisonnable en matière de drogue" et sur le nouvel article céréalier à durée limitée.

L'initiative "Pour un dimanche sans voiture par saison" a formellement abouti avec 111 718 signatures valables.

Suite à la découverte de wagons irradiés lors du transport de déchets nucléaires vers la France, le groupe écologiste de l'Assemblée Fédérale a déposé une initiative parlementaire demandant la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur la surveillance en matière nucléaire.

La nouvelle association *Aide suisse pour la mère et l'enfant* a lancé une initiative populaire visant à interdire l'avortement en Suisse.

Constitution : Au National, le projet de mise à jour a été approuvé par 49 voix contre 40 et 47 abstentions.

Par 23 voix contre 15, le Conseil des États est revenu sur sa décision de janvier et a reconnu le caractère licite du recours à la grève sous certaines conditions, ce qui revient à reconnaître l'existence du droit de grève.

La nouvelle Constitution prend forme. Les deux Chambres en ont achevé la première lecture. Il y a eu 105 divergences entre les 2 Chambres. Un comité de médiation a ramené les questions fondamentales d'opposition à une quinzaine de points, qui seront discutés jusqu'en décembre. Une ultime session spéciale se tiendra le cas échéant du 18 au 20 janvier 1999. Le 18 avril 1999, le peuple se prononcera sur la réforme et le 13 juin sur la réforme de la justice. Le volet des droits populaires aura peu de chance d'être soumis au peuple avant les élections de l'automne 1999.

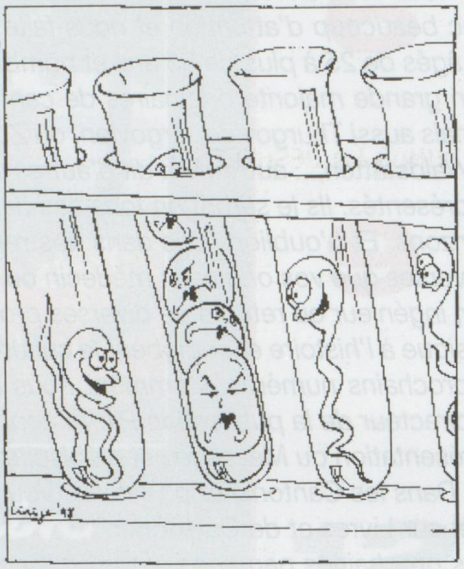

MLF..., PAS D'EGALITE POUR LES OVULES!

Fécondation in vitro : le National a légalisé le don de sperme mais reste opposé au don d'ovule. Il a également refusé le diagnostic préimplantatoire des embryons.

Étranger

Soulagement pour les otages suisses : l'ingénieur Peter Zolinger, retenu en otage en Ingouchie, a été libéré après 228 jours de captivité. Les six collaborateurs du CICR enlevés en Éthiopie (parmi eux figurait le Neuchâtelois Laurent Giger) ont été libérés sains et saufs sans condition.

M'SIEUR L'ONU, J'PEUX JOUER AVEC VOUS?

Le nouveau mouvement européen suisse ne retirera pas son initiative *«avant que son exigence, à savoir l'ouverture des négociations d'adhésion à l'Union Européenne ne soit remplie»*. Selon le Conseil fédéral, le peuple devrait normalement rejeter une initiative qu'il considère comme «trop précipitée».

Le Conseil National a approuvé par 98 voix contre 35 une motion socialiste demandant que le Conseil Fédéral prépare une nouvelle tentative d'adhésion de la Suisse à l'ONU. Flavio Cotti devrait publier un rapport préalable avant l'automne.

Le 19 juin 1998 était la journée helvétique à l'exposition internationale de Lisbonne. Une dizaine de manifestations culturelles se sont déroulées, dont une prestation de l'ensemble vocal de Lausanne sous la direction de Michel Corboz.

Les négociations bilatérales ont franchi un cap, notamment sur le dossier de la libre circulation des personnes. Cependant, le Conseil Fédéral a d'ores et déjà annoncé qu'il n'accepterait le paquet de sept accords que si les quinze approuvent tel quel le "compromis de Zürich" sur les transports.

Armée

Depuis le 1 juillet, les officiers ayant le grade de capitaine à colonel doivent servir la patrie jusqu'à soixante jours de plus en l'espace de deux ans. Cette mesure doit permettre de maintenir des effectifs suffisants à partir de l'an 2000.

L'engagement de l'armée au sein de l'exposition nationale de 2001 pourrait coûter entre 80 et 100 millions de francs suisses. Le département est prêt à engager entre 1 150 et 1 250 militaires pour assurer un soutien logistique. La direction d'Expo-01 n'a pas encore répondu à cette offre.

Devant la multiplication des entrées illégales qui surcharge le corps des gardes-forti-

de l'actualité suisse

fications, des sous-officiers de carrière opéreront sur la frontière.

Agriculture

Les paysans ne s'opposent pas à la suppression de la garantie du prix du lait prévue par la politique 2002. Mais ils veulent que le prix cible que fixera désormais le Conseil Fédéral ne soit pas inférieur aux 82,4 centimes suisses au kilo actuellement versés au producteur. Le Conseil Fédéral propose 77 centimes. Une pétition est lancée en Suisse alémanique.

Le 272e cas de vache folle a été découvert dans le district de Berthoud/BE. Il s'agit d'un animal né le 5 juillet 1994, soit bien après l'entrée en vigueur de l'interdiction des farines animales.

AVS

L'Office fédéral des assurances envisage la création d'un service central d'information et de recherche pour faire la liaison entre les milliers de caisses existantes.

Le Conseil Fédéral a fixé les dispositions transitoires en vue de la hausse de la TVA de 1 % à 7,5 % au 1 janvier 1999. Les recettes supplémentaires, estimées à 1,5 milliards de francs suisses iront à l'AVS/AI.

Justice et police

Le National a refusé de faire du Tribunal Fédéral une cour constitutionnelle, repoussant la réforme de la justice d'Arnold Koller par 87 voix contre 39.

Par 15 voix contre 9, la commission du National a recommandé d'adopter l'arrêté fédéral urgent permettant de renvoyer sans délai les requérants sans papiers et les personnes ayant séjourné illégalement en Suisse. À moins d'indices sérieux de persécution, les demandeurs d'asile auront 48 heures pour prouver leur identité, faute de quoi ils seront refoulés.

Le Conseil Fédéral envisage la création d'un bureau central d'exécution des renvois des demandeurs d'asile déboutés. Dans ce domaine, 45% des Suisses sont favorables à un engagement de l'armée aux frontières.

Fonds en déshérence

Le deuxième rapport Eizenstat dénonce la neutralité, mais tout en nuances. Les neutres auraient alimenté la machine de guerre du Reich de leur matériel stratégique et touché 300 millions d'or nazi. La Suisse a joué un rôle pivot, dit M. Eizenstat, tout en louant les efforts qu'elle fait aujourd'hui pour faire toute la lumière sur son passé. Le rapport souligne la menace particulièrement grave que l'Axe faisait peser sur la Suisse et l'attitude longtemps tolérante des grandes puissances envers le régime nazi. Le rapport montre que les sympathies helvétiques allaient aux Alliés. Il remarque en outre que la Suisse a accueilli de nombreux réfugiés en proportion de sa petite taille.

Le Congrès juif mondial a annoncé qu'il ne s'opposerait pas à la fusion entre l'UBS et la SBS.

La commission Volcker qui recherche les fonds en déshérence dans les banques suisses a passé au crible dix banques l'année dernière. Depuis le mois de mars, il examine 27 nouvelles banques avec l'aide de quatre sociétés de révision internationales.

La communauté israélite de Lausanne apposera prochainement une plaque en l'honneur de Paul Grüninger, sauveur de 3 000 juifs pendant la guerre 39-45.

Économie

Le groupe Kudelski a dépassé les 100 millions de francs suisses de chiffre d'affaires et engagé une cinquantaine d'employés. Il bénéficie de la forte croissance du marché de la télévision à péage, grâce au développement de la technologie numérique.

Après deux années de désaffection, la Suisse a retrouvé sa cote auprès des touristes. Les étrangers ont dépensé en 1997 11,5 milliards de francs en Suisse, soit 415 millions de plus qu'en 1996.

En 1996, les Suisses ont gagné en moyenne 5 000 francs suisses par mois pour une semaine de 40 heures. La situation des femmes s'est dégradée, leur gain moyen étant de 4 100 francs par mois.

Culture

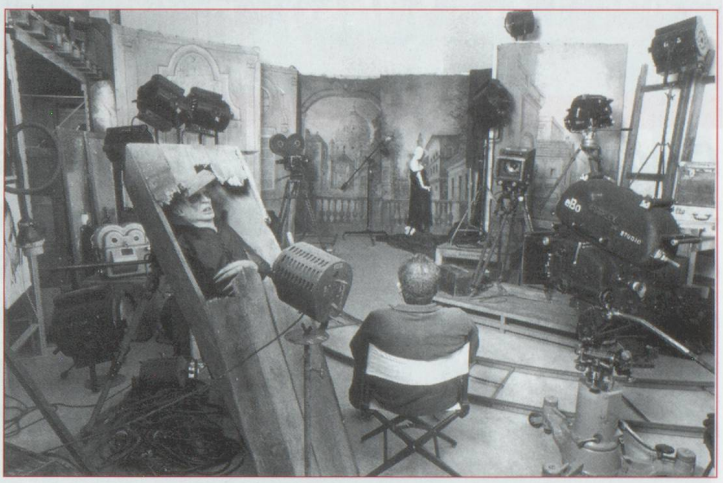

La Confédération a racheté pour six millions de francs le centre d'archivage de Penthaz et sauve ainsi la cinémathèque suisse du naufrage. La cinémathèque possède 53 000 copies de films sur 23 km de rayonnage, 40 000 affiches, un million de photos, plus de 600 appareils ou témoins de l'histoire du cinéma dans un embryon de musée. C'est l'héritage de Freddy Buache que l'on préserve et sort de l'ombre.

Sur les 409 œuvres présentées lors du dernier concours des Beaux-Arts, 34 ont été primées dont 9 artistes romands. Sur les 188 candidats au concours des Arts appliqués, 18 ont été récompensés dont Hubert Crevoisier, Helge Reumann, David Rust, Fabrice Schaefer, Anne Masson et Gregoria Recio. Fabrice Schaefer, de Genève, a reçu une bourse de 20 000 francs.

Henriette Nicolet